

Message

101261918782/5428015813

(05-344/374)-1970-1/2-9813-005013-A1-29012902/6012

M LACROIX MICHEL
GAEC DE LA REMISE
LA REMISE
46160 GREALOU

Contacts

- Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
- Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
- Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07
- TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
- Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture du 28 janvier 2025

Compteur d'eau relevé le 21 août 2024

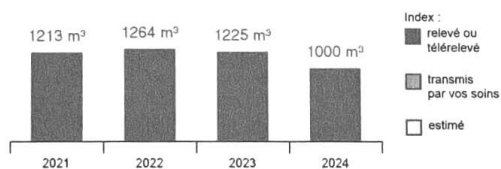
Votre consommation est de 383 m³

Montant à payer au plus tard le 13 février 2025 : 793,12 €

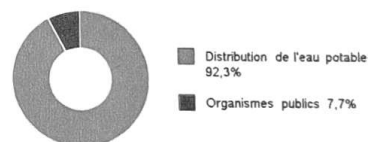
	ETTC
Distribution de l'eau potable	728,51
SM DU LIMARGUE-SEGALA - TERRITOIRE DU GREALOU	
Organismes publics	60,61
Total facture	789,12
Solde antérieur	4,00
Net à payer	793,12

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



LA REMISE MR LACROIX FREDERIC
ERES 46160 GREALOU
00 8350 0126 0497 811

Nom : SAUR
Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR86ZZZ003506
Adresse : 11 Chemin de Bretagne
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Jour choisi pour le prélèvement : ☐ ☐
(entre le 1er et le 15 du mois)

ur le compte duquel le paiement est effectué
LA REMISE MR LACROIX FREDERIC
0054983
Récurent / Répétitif

À compléter, et retourner signé, à :

SAUR
TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Signé à _____, le ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
J J M M A A A A

Signature(s) :

ement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec
ment doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un
ne droit ne vous exonère pas du paiement de vos factures. Vos droits concernant le mandat ci-dessus
vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement
ité de SAUR. Les destinataires des données sont les établissements bancaires. Conformément à
6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous
en vous adressant à votre service clientèle. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre
na conservée.

es par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de
avez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saun.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements,
des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles). Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou sur le site internet sera conservée.

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
LA REMISE GREALOU GREALOU		383 m³	086194	015 mm	15/03/2024 732	21/08/2024 1115		
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						690,53		728,51
Abonnement						67,65		71,37
Part Syndicale		1er semestre 2025				34,14	5,50	
Part SAUR		1er semestre 2025				33,51	5,50	
Consommation						622,88		657,14
Part Syndicale		16-03-24 / 21-08-24		383	0,6884	263,66	5,50	
Part SAUR		16-03-24 / 21-08-24		383	0,9379	359,22	5,50	
► Organismes publics						57,45		60,61
Consommation						57,45		60,61
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)		2e semestre 2024		383	0,0700	26,81	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		2e semestre 2024		383	0,0800	30,64	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1.87 € / m3 soit 0,00187 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 747,98 €

TVA 5,50 % : 41,14 €
TVA sur les débits : 41,14 €

Total facture TTC : 789,12 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Remunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr